BULLETIN DES MARETS

N° 226 -septembre 2025

Médiathèque Simone Weil

Rue des Tournelles
77560 Villiers-Saint-Georges

01 84 74 81 80
mediatheque.simoneweil@cc-du-provinois.fr

HORAIRES (PENDANT LA PERIODE SCOLAIRE)

Lundi : Fermé
Mardi : 17:00-19:00
Mercredi : 14:00-19:00
Jeudi - Vendredi : 17:00-19:00
Samedi : 10:00-18:00
Dimanche : Fermé

« NOUS SOMMES UN TROUPEAU SANS MÉMOIRE »
(Julos Beaucarne)

Je suis certain, et depuis longtemps ! que la transmission éducative est la clé principale, primordiale et donc absolument nécessaire pour une vie citoyenne mieux comprise et donc mieux partagée. A supposer toutefois que cette transmission ne soit pas celle de la bêtise et de la haine !

Divers acteurs contribuent à cette transmission : les parents bien entendu et en priorité pour les plus jeunes, l'école, la famille proche, les amis et relations au fil du temps qui passe, et nos Anciens, qu'ils soient de la famille ou de simples relations ou voisins.

Dans nombre de communautés africaines, l'Ancien c'est souvent le Sage que l'on respecte et que l'on écoute, de même qu'en Asie le respect pour les Seniors est très répandu ce qui saute moins aux yeux dans notre Société occidentale et chez nous en particulier. A l'époque du zapping, du toujours plus vite, du toujours plus d'informations quels que soient les sujets, le temps de l'écoute disparaît. Nous ne prenons plus le temps de trier, de sélectionner en fonction de notre propre centre d'intérêts et c'est trop souvent l'intérêt des autres qui nous envahit, qui nous submerge. Et surtout qui détruit en nous toute forme de réflexion personnelle pour peu que l'on n'y prenne garde. Et le déclin gagne nos esprits et nos cœurs, alors que « la pensée mise en commun est une pensée commune » (Léo Ferré). Notre sens critique s'étiole, notre volonté d'approfondir se dissout, et nous ouvrons trop souvent trop grand le bec pour absorber tout et n'importe quoi jusqu'à la nausée. Et nous répétons ce que de prétendus « experts » en tout assènent comme vérité première, sans même que souvent nous tentions d'y voir plus clair en réfléchissant quelque peu et en allant confronter la bouillie reçue avec d'autres avis peut-être tout aussi discutables mais cela donnera ainsi matière à discuter.

La transmission c'est aussi, et même surtout, la discussion, l'échange. Le désaccord en fait aussi partie. Il faut éveiller son esprit critique. Il faut se tromper parfois mais il faut alors le reconnaître. Tout peut s'expliquer, se discuter, s'envisager. Mais pour cela, il faut certes écouter, lire bien entendu, mais aussi recevoir la transmission de ceux qui ont vécu une époque que nous n'avons pas, ou mal connue. Et à notre tour transmettre à ceux qui nous suivent le vécu d'une époque qu'ils ne connaitront pas en réel.

C'est toujours cette recherche de relation qui a guidé nombre de nos actions sociétales : faire en sorte que les générations puissent se rencontrer et pourquoi pas échanger et mieux se connaître plutôt que de rester dans une sorte d'indifférence globale.

Notre village vient de perdre un de ses Anciens, en la personne de Jean PERRIN, né aux Marêts et sans doute un des plus grands connaisseurs de ce qu'était ce village qu'il a servi plusieurs années en qualité de Conseiller Municipal, à une époque où je n'étais encore qu'en résidence secondaire. Je n'ai fait sa connaissance qu'une fois élu maire du village en 1997 alors qu'il était un des trois membres de ce qui constituait alors la « Commission de Révision de la Liste Électorale » et c'est au cours des quelques réunions de cette Commission que j'ai appris bien des choses sur ce qu'était auparavant ce village, son école, les activités d'autrefois.

Je ne l'ai pas davantage connu et je le regrette, en ayant toujours en tête la transmission générale qu'un Ancien comme lui aurait pu apporter en particulier à des gens venus d'ailleurs comme moi. Il n'en reste pas moins que Jean PERRIN a usé de son temps pour s'intéresser activement à la vie de son village et il faut l'en remercier. Extrêmement bien considéré et apprécié de tout son voisinage, c'est une mémoire de plus qui s'est effacée mais nul doute que sa personnalité habitera encore longtemps tous ceux qui l'ont bien connu.

Gérard COGNYL

Quand Le Petit Prince fait peau neuve...

Cette récente représentation du Petit Prince proposée par Ange Ferini me plonge dans des souvenirs qui remontent à plus d'un demi-siècle : j'effectuais alors mon service militaire en Algérie, du côté de Bougie, plus précisément, comme tous les appelés d'alors, sans a priori particulier, avec le sentiment d'assumer une obligation normale, logique, un devoir.

Il se trouve qu'après mes "Trois jours", démarche obligée d'incorporation à Poitiers, préfecture de la Vienne, et mes "Classes-apprentissage" au régiment d'infanterie de Souge près de Bordeaux, je fus envoyé le 1er janvier 1962 en Algérie : débarquement à Alger, trajet en chemin de fer, déjà riche d'incidents entre cette capitale et Bougie. J'avais simplement noté qu'à la différence de l'Indochine où seuls avaient été opérationnels les militaires engagés faisant carrière comme ce fut le cas pour mon père, dans ce territoire d'outre Méditerranée, l'on n'envoyait au front que les appelés.

Là ne fut pas pour autant le problème, d'autant que j'arrivais à une période moins inquiétante pour un jeune, dans la mesure où les accords d'Évian signés le 18 mars de cette année-là, mettait un terme aux risques les plus importants. À savoir quand même, que notre régiment resta entre Bougie et Sétif plus d'une année de plus avec pour vocation d'aider à assurer le maintien de l'ordre. L'on imagine un peu la complexité de notre position, dans la mission qui était la nôtre, jusqu'à la mi-1963 en ce qui me concernait.

Mais pour en revenir à ce Petit Prince de Saint Exupéry, livre que j'avais pu lire à mon adolescence, je dois reconnaître que son histoire dans laquelle il est clair que l'amour est essentiel, primordial, m'a bien soutenu dans des moments difficiles.

Ces moments difficiles : tout simplement le constat qu'à travers les tristes faits vécus, nos trois couleurs nationales auxquelles j'ai toujours été attaché avaient été salies, notamment par des gradés forts de leur prétendu pouvoir. Pour m'en être étonné, pour avoir posé des questions qu'ils ne voulaient pas entendre, pour avoir montré mon manque d'adhésion en certaines circonstances, je fus sanctionné plusieurs fois et les journées passées de ce fait en cellule m'avaient valu de ne revenir en métropole qu'un mois après tous ceux de ma section, en juin 1963.

Ce qui ne m'a pas empêché de vivre des moments d'une belle intensité : à ma première incarcération en Algérie, en février 1962, le capitaine de compagnie et son adjudant qui avaient pris cette sanction, furent appelés à Alger : j'apprenais par la suite que c'était en rapport avec les prévisions du cessez le feu des 18/19 mars suivants. Et durant leur semaine d'absence, le commandement de la section fut assuré par le sous-lieutenant qui avait fait les EOR, école des officiers de réserve, mais qui me confia que c'était pour répondre à la demande de son père haut gradé, mais qu'une fois ses obligations militaires terminées, il n'était pas question qu'il fasse carrière : il n'était pas fait pour l'armée. Or, ce sous-lieutenant de réserve, respectant la sanction prise à mon égard, m'apportait néanmoins en cellule des petits compléments alimentaires et surtout... de quoi lire ! Et parmi ces livres, "Le Petit Prince de St. Ex ". Vous dire avec quel plaisir je l'ai lu et relu ! Ce Petit Prince qui voit le monde avec les yeux d'un enfant, avec une âme d'enfant avec une approche pure et innocente avec une certaine sagesse... sans oublier qu'il est en phase avec la Nature et notamment ses fleurs, la rose...

Rémi TILLET

C'est pratique !

C'est facile !

C'est rapide !

C'est économique !

Un numéro unique pour répondre à toutes mes attentes.

07 62 65 45 45

Je deviens employeur mais Aide et Partage se charge de tout organiser et gérer, avec un service garanti toute l'année.

Une mise en place du service au + vite.

Mes avantages :

Avec ou sans avance immédiate, 50% des sommes engagées sont déductibles des impôts.
Pour les personnes de +de 70 ans ou avec un taux d'incapacité de plus de 80%, bénéficiez d'une exonération sur les charges fiscales.
Contactez le service pour obtenir plus d'informations.

NOS SERVICES

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage et bricolage
- Garde d'enfants de plus et moins de 3 ans
- Accompagnement des enfants de plus et moins de 3 ans dans leurs déplacements
- Aide aux lever et coucher
- Aide à l'habillage et déshabillage
- Préparation et aide à la prise des repas
- Aide à la toilette, aux changes
- Aide dans tous les actes de la vie quotidienne
- Livraison de courses à domicile
- Assistance informatique et administrative
- Soins et promenades d'animaux de compagnie pour les personnes dépendantes
- Maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile
- Téléassistance et Visio-assistance
- Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire à leur domicile
- Conduite du véhicule des personnes en cas d'invalidité temporaire
- Accompagnement des personnes présentant une invalidité temporaire

N'hésitez plus, contactez-nous !

07 62 65 45 45 — aideetpartage@outlook.com — www.aideetpartage.fr

EURL au capital de 1000€. SIREN 930 753 066 00016
Déclaration et Agrément N° SAP930753066
Zone d'intervention Coulommiers, Provins, Longueville, Bray sur Seine et environs...

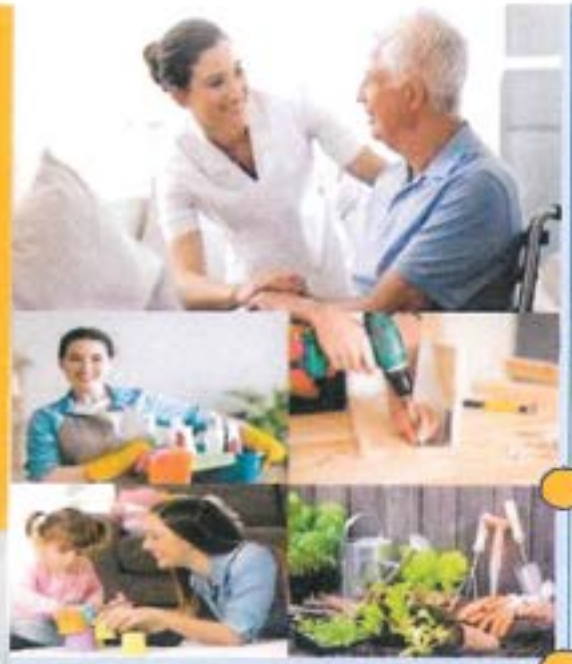

Aide à la personne

Avec Aide et Partage, plus de soucis pour faciliter son quotidien à tout âge de la vie !

Actif, famille, senior, personne en situation de handicap... Je peux compter sur des services adaptés et de qualité.

Je choisis mes prestations et Aide et Partage se charge de tout organiser et gérer !

Devis et visite à domicile
GRATUITS

50% CRÉDIT D'IMPÔT* IMMÉDIAT

Aide et Partage

Des mains pour aider, un cœur pour aimer

- **Maintien à domicile**
  Toilette, accompagnement en course, change, maintien du lien social...
- **Ménage et Repassage**
- **Garde d'enfants**
- **Jardinage et Bricolage**

SAP services à la personne

L'Assurance Maladie

seine&marne 77 LE DÉPARTEMENT

C-2 Repères, panoramas et ambiances paysagères

Repères dans le paysage et panoramas

Dans ce paysage où le relief est peu marqué et où les formation végétales hautes sont peu nombreuses, les éléments bâtis monumentaux prennent une importance toute particulière. Par leur prééminence ils constituent un signal visuel dans le paysage.

Le château et l'église Saint Hubert, pivot du paysage communal

C'est le cas de l'église et du château, qui, regroupés dans le hameau des Marêts, jouent un véritable rôle de pivot dans le paysage communal. Par leur situation, la topographie et les divers aménagements (hérités d'une histoire que nous verrons plus loin) ces monuments sont le point de convergence de nombreuses vues remarquables qu'offre la commune. L'essentiel de ces vues s'offrent depuis la D71e, mais aussi depuis Corberon ou depuis le chemin et la route reliant Maréchères aux Marêts.

Ambiances paysagères

Bien que les contrastes soient assez peu marqués il existe une variation sensible dans les ambiances paysagères que développe la commune. Ce contraste partage la commune en deux suivant un axe qui emprunte approximativement le tracé du ru de l'Etang.

Au sud le regard embrasse le vaste plateau briard et ses openfields pour se perdre dans l'horizon. Ces paysages sont ouverts, exposés et donc fragiles. Au nord les vues sont contenues par la forêt et la topographie, les agglomérations sont blotties dans les creux du relief, l'ambiance est plus intime et le paysage parait plus pittoresque.

Le paysage qui se ferme dans les parties basses et aux abords de la forêt contrastent avec les vastes horizons des paysages dénudés de la plaine au sud

C-3 Approche historique de l'organisation des paysages

La convergence des vues, des chemins et autres aménagements hydrauliques est l'héritage d'un domaine entièrement organisé autour de la puissance seigneuriale.

Composition paysagère au milieu du XVIIIème

Devenus grands fauconniers du roi, les Dauvets acquièrent cette terre. A partir de trois hameaux, ils font des Marêts leur fief et donnent des racines à leur nouvelle noblesse. Ils inscrivent dans l'espace leur puissance et organisent le territoire autour de leur château. Allées forestières, chemins plantés, allées cavalières, fausse rivière et plans d'eau, tout semble rayonner autour de leur château à l'instar d'un parc ordonnancé.

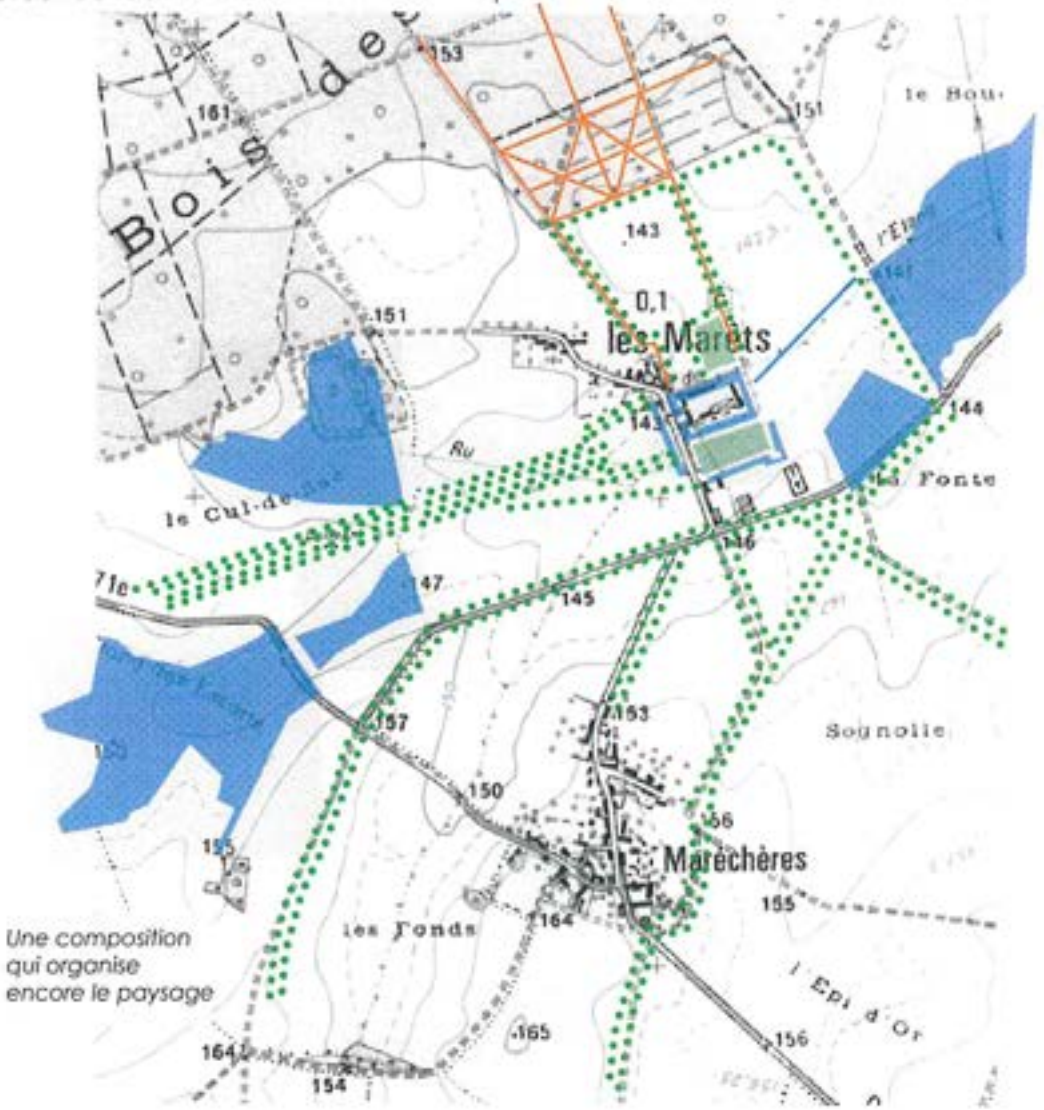

Une composition qui organise encore le paysage

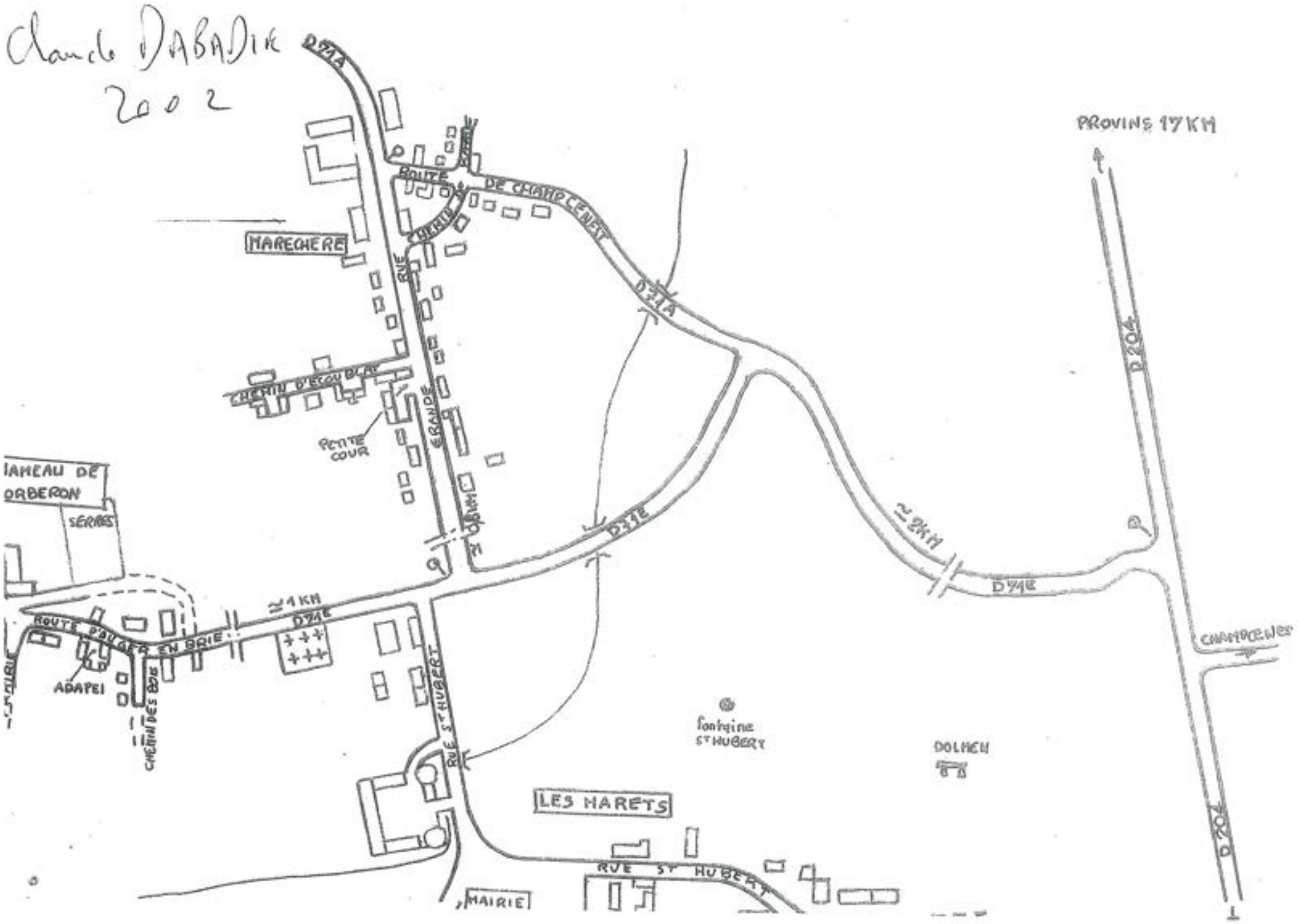
Claude DABADIE
2002
D 77 A
MARECHERE
ROUTE DE CHAMP CENEST
CHEMIN
RUE
CHEMIN D'ECOUBLAY
PETITE COUR
GRANDE
D 77 A
PROVINS 17 KM
D 204
≃ 2 KM
D 77 E
D 77 E
≃ 1 KM
ROUTE D'AUBERON EN BRIE
D 77 E
HAMEAU DE AUBERON
SERRES
ADAPEI
CHEMIN DES BOIS
RUE ST HUBERT
fontaine St HUBERT
DOLMEN
CHAMPCENEST
D 204
LES HARETS
RUE ST HUBERT
MAIRIE

COMMUNIC'ACTIONS MUNICIPALES

Anniversaires :

Sont à fêter du 15 Septembre au 14 Octobre, sauf erreur ou omission que vous voudrez bien me signaler et excuser. Et si la date est déjà passée du fait du sempiternel retard apporté à la confection du Bulletin, cela fera toujours une occasion de plus de boire un coup à nouveau !

Denis BONNET né un 16 Septembre

Andrew HUET 14 ans le 19 Septembre

Marcel LAROCHE né un 21 Septembre

Paul BEZANÇON 13 ans le 22 Septembre

Donald REDFERN né un 22 Septembre

Mélanie DZIADKOWIEC née un 24 Septembre

Estelle PAROT née un 01 Octobre

Christale COQUILLARD née un 02 Octobre

Mélodie PEYRON née un 06 Octobre

Dylan COQUILLARD né un 07 Octobre

Didier TERRIER né un 07 Octobre

Damien ROUSELOT né un 12 Octobre

Aides à la personne :

Comme déjà mentionné dans ce Bulletin par la publication de flyers, l'association « Aide et Partage » intervient sur notre territoire pour résoudre nombre de problématiques de maintien à domicile, ménage, repassage, garde d'enfants, jardinage et bricolage.

N'hésitez pas à prendre contact ; devis et visite à domicile sont gratuits.

Communication :

Rémi Tillet nous replonge cette fois, et toujours avec une grande élégance, dans le marasme et la honte que fut la guerre d'Algérie, en montrant bien que l'on peut s'évader agréablement d'une cellule en lisant, et surtout en lisant « Le Petit Prince » !

RAPPEL : nous avons mis en place l'application « Panneau Pocket » qui vous permet d'accéder à des informations rapides sur l'actualité communale et autres. C'est gratuit et à télécharger sur Google par exemple, soit en téléchargeant cette application sur votre ordinateur = app.panneaupocket.com

A ce jour, 175 d'entre vous sont « abonnés » aux informations des Marêts et 2142 connexions ont été notées depuis le 31 Août 2025 sur notre application communale ! N'hésitez pas, c'est un bel outil d'information rapide et d'alerte en cas d'urgence.

Déchetterie :

Il est toujours possible de prévoir un transport en déchetterie pour les personnes qui ne pourraient le faire elles-mêmes. Si cela vous intéresse, contactez – moi pour déterminer le jour possible ***mais ne mettez rien sur la voie publique avant d'en avoir eu l'autorisation .***

Éclairage public :

Le poteau bois au début du chemin d'Écoublay, qui penche fortement en s'appuyant sur les câbles électriques d'alimentation domestique, devait être changé le 04 août dernier selon les informations recueillies auprès de notre correspondante ENEDIS. Ne voyant toujours rien venir, j'ai relancé à nouveau et je viens d'apprendre que le remplacement de ce poteau est programmé pour le jeudi 16 octobre 2025.

Fête de Noël :

Elle se déroulera dans l'après-midi du dimanche 15 décembre 2025 dans la salle des fêtes d'Augers en Brie. Réservez cette date. Je reviendrai le mois prochain avec plus de précisions.

Médiathèques :

Notre territoire dispose désormais de 2 nouvelles médiathèques à Villiers Saint-Georges et à Jouy-le-Châtel, au sein des collèges de ces communes.

Pendant les heures scolaires, ces médiathèques ne seront pas ouvertes au public. Hors temps scolaire, elles seront accessibles pour tous, aux jours et heures indiquées sur leur site, et la couverture de ce Bulletin vous donne cette précision pour la médiathèque Simone Weil de Villiers Saint-Georges.

Pendant les vacances scolaires, ces médiathèques seront bien entendu encore plus accessibles.

Une seule adhésion annuelle pour toutes les médiathèques du territoire, dont Provins bien entendu avec également la Bibliothèque du Patrimoine dans les Jardins Garnier et celle de la maison des Quartiers, qui fonctionneront en réseau avec possibilité de transfert d'ouvrages de l'une à l'autre en fonction d'une demande particulière.

Vous pouvez trouver tous les renseignements utiles sur le site » réseau des médiathèques du Provinois ».

N'hésitez pas à vous rendre dans ces lieux magiques pour la somme de 15,00 € annuels, avec gratuité pour les moins de 18 ans, les étudiants, les personnes en situation de handicap et les bénéficiaires des minimas sociaux.

Et puis n'oubliez pas qu'il existe à Augers en Brie une charmante petite bibliothèque qui comporte **3 salles avec plus de 5000 ouvrages** :

-La salle d'accueil avec ses romans, ses documents pratiques, ses nouveautés...

-La salle des polars et thrillers

-La troisième salle avec son espace jeunesse, les livres de poche, les documents (histoire, sciences, témoignages...)

Permanence assurée tous les **mercredi et samedi de 16h30 à 18h30**.

Les nouveaux catalogues sont à disposition, n'hésitez pas à communiquer vos souhaits. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la livraison gratuite est possible. Vous pouvez contacter directement Mme Cognyl sur cet email (elisabeth.cognyl@laposte.net)pour recevoir les catalogues.

Urbanisme :

Je vous rappelle que pour vos éventuels projets d'urbanisme il est infiniment préférable et plus productif de venir m'en parler en mairie avant tout dépôt officiel d'une demande par vous-même ou par le professionnel que vous aurez choisi. Il est en effet parfois apparu qu'un projet ne pouvait absolument pas être accepté du fait de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou qu'il pourrait l'être après quelques adaptations. Mais si le projet non acceptable en l'état est déposé tel quel cela conduit à un refus après une procédure d'instruction chronophage pour tout le monde : la mairie, la Communauté de Communes et vous-mêmes….

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Mercredi 8 h à 12h et 12 h30 à 16 h30

Le Maire

Gérard Cognyl

mairie.lesmarets@gmail.com

Tél :01 64 01 00 43
06 08 87 07 99

Site internet = lesmarets.com

01 64 01 93 81